



OFFICE NOTARIAL

Aurélia CHEURLLOT-BETTAN

Notaire

8 rue du Docteur Senlecq
95290 L'ISLE ADAM
Tel : 01.34.08.21.13
aurelia.cheurlot@notaires.fr

CHRONOLOGIE DE LA VENTE IMMOBILIERE (Maison/Appartement)

JOUR J	Signature de l'avant-contrat de vente (Promesse de vente / compromis)
J + 1 jour	Purge du délai de rétractation de l'acquéreur Dépôt par l'acquéreur de sa demande de prêt
J +11	Délai de rétractation purgée Versement du dépôt de garantie Formalisation du dossier administratif par l'étude (urbanisme, Etat hypothécaire, purge des droits de préemption éventuels)
J +60	Obtention de l'offre de prêt définitive par l'acquéreur
J +71	Acceptation de l'offre de prêt par l'acquéreur (délai de réflexion de 10 jours de la banque écoulé) Fixation du rendez-vous de signature

Préparer son rendez-vous de signature :

- Souscrire son contrat d'assurance habitation
- Donner l'instruction du virement des fonds à la banque au moins 8 jours avant la date de signature convenue
- Faire le relevé des compteurs eau /gaz/électricité et revisiter le bien avant la signature s'il est vendu libre de tout occupant
- Se munir pour le rendez-vous du son RIB et de sa pièce d'identité

J + 3 mois	Signature de l'acte de vente Remise des clés
-------------------	---

J +5 mois*	Solde de votre compte d'acquisition Envoi du titre de propriété par courrier
-------------------	---

* Ce délai peut varier entre 5 mois et 20 mois selon les délais de publication des services fiscaux.

Cette chronologie est un **délai moyen** de réalisation d'une vente immobilière et peut être allongé ou réduit.